

Réunion des présidents de club

Mardi 17 juin 2014

Présents : Patrice NOMINE (Président), Juliette PAYET (Vice-présidente), Katy VANDEVILLE (Trésorière), Dominique BURETTE (Trésorière adjointe), Thomas DESLANDES (Responsable Commission Formation), Muriel BIZE (Responsable Commission Compétition), Philippe GABORIAUD, Samir ABIDI (Extrême Verticale), Pierre-Yves KNECHT (Montagne Réunion), Lionel TREVISI (Montagne Réunion), Rachid CHERIF (Austral roc), Marina GIBERT (7 à l'ouest), Bruno GIBERT (7 à l'ouest), Blandine DENIS (Escalade d'abord), Loïc QUELAND (AS Entrepôt) Gaël POTIN (ASCUR), David et Sophie PAYET.

① Présentation de la nouvelle équipe

PAYET Sophie, secrétaire

BIZE Muriel, responsable de la commission compétition

VANDEVILLE KATY, membre de la commission compétition

② Accidentologie et assurances

Juliette PAYET présente des informations exposées lors de l'assemblée générale nationale.

Sinistres par activités : 44% en escalade sur SAE, 20% en escalade en SNE et 4% en canyon.

Le nombre de décès présente un accroissement de 14% en 3 saisons.

Saisons	Nombre de décès		
2010/2011		1	
2011/2012		2	
2012/2013	1	2	2
	Canyon	SNE	SAE

Le cas d'un grimpeur décédé en SNE est évoqué.

Le contexte est une sortie de club avec 10 personnes, un initiateur président du club et un alpiniste anglais.

Le groupe a accueilli un jeune non adhérent. Le grimpeur a chuté d'une dizaine de mètres car la corde utilisée était trop courte et aucun nœud n'avait été fait en bout de corde.

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Le tribunal a condamné le président/initiateur pour homicide involontaire par imprudence, ce qui lui a valu 15 mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 7500 € et 7500 € pour l'association.

Après cet exposé, une discussion est engagée autour de la formation continue. Lionel TREVISI demande l'intervention d'une personne extérieure pour former les initiateurs de son club espérant que cela aura un impact plus important. Cette dynamique de recyclage pourrait être organisée par le comité ou entre deux clubs.

Une forte demande de validation des passeports verts/bleus émane des clubs mais malheureusement certains présidents estiment que le coût des formations est trop important ce qui dissuade certains encadrants bénévoles.

Le comité a proposé plusieurs formations mais elles ont toutes été annulées faute de participants.

Marina GIBERT évoque la possibilité de gérer ses formations en interne afin d'éviter les problèmes financiers.

Muriel BIZE propose un système de tutorat.

Lionel TREVISI est sceptique et estime qu'il faudrait au moins imposer un planning afin de s'assurer que tous les encadrants soient recyclés suffisamment souvent.

Juliette PAYET précise que les règles d'encadrement sont amenées à évoluer et devraient être redéfinies en début de saison prochaine donc il semble raisonnable d'attendre ces informations pour envisager une nouvelle politique de formation.

Patrice NOMINE conclut en précisant que si l'on souhaite développer le volet formation au sein du Comité régional, on pourra réfléchir à la question pour changer d'orientation politique.

Katy VANDEVILLE rappelle néanmoins que pour l'heure la priorité est de trouver un nouveau responsable de la commission formation dans la mesure où Thomas DESLANDES démissionne de ses fonctions.

Dans le cadre du plan de prévention sécurité, un règlement intérieur devra être construit par les clubs après une étude des propositions faites sur le site de la FFME.

D'autre part, une politique de gestion des EPI s'impose dans les clubs. Il est important de former les cadres à la gestion des EPI.

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Katy VANDEVILLE rappelle que les subventions accordées à chaque club devront être dépensées avant le 31 octobre 2014.

③ Commission compétition

Muriel BIZE explique la complexité de la mise en place d'un calendrier de compétition cohérent. Il faut bien évidemment qu'il y ait adéquation entre le calendrier régional et le calendrier national.

Dans un premier temps, l'objectif sera de fixer les dates des championnats régionaux sélectifs pour les championnats de France. C'est notre mission régionale.

Ensuite, les clubs tenteront de proposer des dates pour l'organisation de compétitions promotionnelles.

Quelques dates ont déjà été envisagées mais sont susceptibles d'être modifiées en fonction du calendrier national.

Les compétitions régionales organisées par le Comité en collaboration avec les clubs :

- 6 et 7 décembre 2014 : Championnat régional de bloc à l'Entrepôt.
- 21 et 22 mars 2015 : Championnat régional de difficulté et de vitesse à Montagne Réunion.
- 7 mars 2015 : Trophée régional Poussins/Benjamins à Saint-André.
- 14 juin 2015 : Basaltrip

Suite au constat du manque de compétiteurs lors des championnats régionaux, Muriel BIZE propose la mise en place d'un circuit combiné avec un classement individuel mais aussi un classement par club.

D'autre part, pour faciliter le travail d'organisation, une convention pourrait être signée entre le Comité et le club co-organisateur.

En ce qui concerne les bénévoles, il est évident que la mobilisation de tous les clubs s'impose, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Les compétitions promotionnelles :

- 20 septembre 2014 : Manapany Festival Edition Bloc à l'Entrepôt (adultes).
- 21 septembre 2014 : Trophée Régional Marmailles Réunion à l'Entrepôt pour les microbes, poussins et benjamins.

Muriel BIZE rappelle quelques règles indispensables à l'organisation d'une compétition.

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

- Licence impérative : prendre une licence journalière pour les non-licenciés est indispensable.
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'escalade en compétition pour les licences loisirs.
- Autorisation parentale

Les clubs peuvent demander des conseils au comité pour l'organisation des compétitions promotionnelles.

④ Commission formation

Tous les juges sont à reclasser dans le cadre des nouvelles dispositions fédérales.

A priori les juges de voie devraient se voir attribuer le niveau 1 par contre les juges de bloc pourraient atteindre le niveau 2 grâce à la coupe de France.

Pour l'heure, nous disposons d'un juge de bloc et de voie niveau 2 en la personne d'Eric LAGOFFUN et de deux juges de bloc et de voie niveau 3 qui sont Marina et Bruno GIBERT.

Deux formations de juges sont prévues dans le calendrier mais les dates sont susceptibles d'être modifiées :

- Samedi 30 août 2014 : Juge de bloc
- Dimanche 31 août 2014 : Juge de voie

Une formation d'initiateur SAE est prévue en septembre 2014 mais pour qu'elle soit maintenue, il faudra un minimum de 8 participants disposant du passeport orange.

Thomas DESLANDES rappelle qu'il sera démissionnaire au 31 août 2014 d'où la nécessité absolue de trouver un volontaire pour reprendre cette commission.

Patrice NOMINE fait un appel à l'assemblée qui reste pour l'heure sans réponse.

⑤ Commission Equipe Régionale

Championnat de France de vitesse

Philippe GABORIAUD expose les excellents résultats obtenus par nos jeunes cette année. Il évoque néanmoins les résultats décevants des frères SALAUN-PENQUER (Escalade d'abord) lors des championnats de France de vitesse. Leurs résultats mitigés dans leur catégorie sont certainement liés à leurs excellentes performances dans la catégorie Séniors. Tous nos compétiteurs réunionnais ont battu leur record.

5 grimpeurs se sont qualifiés pour les championnats d'Europe.

- Elma FLEURET (7 à l'ouest) obtient une décevante 4^{ème} place.
- Lucille SAUREL (Austral Roc) et Lucas TECHER (Est'kalad club), pour leur première expérience à ce niveau, se classent 9^{ème}.
- Jean SALAUN-PENQUER (Escalade d'abord) remporte la 8^{ème} place.

Il reste aux réunionnais 2 coupes d'Europe au mois de juillet pour espérer se qualifier pour les championnats du monde.

Championnat de France de difficulté

- Elma FLEURET (7 à l'ouest) se classe 17^{ème} dans la catégorie minime.
- Lucas TECHER (Est'kalad club) obtient la 25^{ème} place, François RANDRIANAIVO (Escalade d'abord) la 42^{ème} place en minime.

Championnat de France de bloc

- Elma FLEURET (7 à l'ouest) se classe à la deuxième place dans la catégorie minime.
- Lucas TECHER (Est'kalad club) obtient la 9^{ème} place, Antoine MOUCHES (Escalade d'abord) la 31^{ème} place en minime.
- Clémentine SERIEYS (Austral Roc) se classe 8^{ème} en cadette.
- Emmanuel ADMETE termine 13^{ème} en cadet.
- Alice BURETTE (7 à l'ouest) se classe 9^{ème} en junior.
- Emmanuel SALAUN-PENQUER (Escalade d'abord) se classe 13^{ème} en junior.

Elma FLEURET de 7 à l'ouest est championne de France du combiné.

7 jeunes participeront au Trophée National Poussins Benjamins. Ils représenteront les clubs de 7 à l'ouest, d'Escalade d'abord et d'Austral Roc.

Un stage de préparation sera organisé à partir du 28 juillet.

Comité régional FFME de la Réunion
125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

**COMITÉ RÉGIONAL
DE L'ILE DE LA RÉUNION**

Fonctionnement du CEL

Les entraînements étant de plus en plus fréquents, la structure de la Chaloupe est utilisée très régulièrement.

Mais elle coûte très cher : sa maintenance et son entretien revient à environ 8000€/an.

Les clubs souhaiteraient pouvoir utiliser cette structure.

Marina GIBERT trouve dommage de réserver une telle structure pour seulement 6 jeunes.

Le club d'Escalade d'abord propose que le CTR reçoive les clubs au moins une journée dans l'année.

Même si la gestion de cette structure est complexe et que son partage avec les clubs semble très difficile, un protocole d'utilisation de ce site sera proposé à la rentrée.

⑥ Evolution des SAE.

Montagne Réunion met en place des projets pour développer sa structure : salle de blocs.

7 à l'ouest est également investi dans un projet de développement.

Le comité peut effectuer des démarches pour porter des projets en collaboration avec les clubs.

Pour le comité régional FFME

Sophie Payet

Comité régional FFME de la Réunion

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org